Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 1

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de ces diverses catégories de travailleurs est déterminée surtout par les circonstances de temps et de lieu. Le milieu social, les contingences économiques doivent avoir fatalement leur répercussion sur la forme organique des syndicats; et d'autre part, la mentalité spéciale des travailleurs des bureaux et des magasins, dit le *Mouvement syndical belge*, auquel nous empruntons ces lignes, se sont considérés pendant longtemps comme appartenant à une autre classe sociale que les travailleurs manuels. Il faut tenir compte de ces considérations pour expliquer l'évolution relativement lente des organisations d'employés vers la forme industrielle.

La Fédération internationale des employés et techniciens est affiliée à la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam. Elle a fait de valeureux efforts pour étendre son activité à tous les pays et est parvenue à grouper la plupart des organisations européennes. Parmi les rares organisations qui ne lui sont pas affiliées, se trouve la Fédération suisse des sociétés d'employés.

Education ouvrière.

Une école syndicale en Suède.

La question d'améliorer l'instruction et l'éducation des secrétaires de syndicats et des hommes de confiance, occupe actuellement toutes les instances du mouvement syndical européen. L'on reconnaît partout que le recrutement des membres ne suffit pas à lui seul, mais qu'une action en profondeur doit aussi être entreprise si le mouvement syndical veut résoudre justement les tâches économiques et sociales qui lui incombent.

Nos camarades de Suède ont fait un pas décisif dans cette direction. Les conditions d'organisation favorables ont facilité ce pas. Les fédérations ouvrières comptent 600,000 personnes, dont 450,000 sont affiliées à l'Union syndicale. Le travail d'éducation consistait jusqu'ici dans un système de cours très développé. En 1926 déjà, le congrès syndical décida la *fondation d'une école syndicale*. Une convention avec l'Université populaire de Brunnsvik a été conclue, et le nouveau bâtiment d'école sera érigé dans son voisinage. Les frais sont budgetés à 250,000 couronnes environ. L'ouverture est prévue pour le mois de juin 1929, et le premier cours durera trois mois.

Le plan d'enseignement comprend les branches suivantes: histoire du mouvement ouvrier, instruction syndicale, géographie politique, statistique de la population, économie publique, politique sociale, statistique sociale, langues suédoise, anglaise et allemande, mathématiques et comptabilité.

La surveillance de l'école syndicale sera exercée par l'Union syndicale. Le nombre maximum d'écoliers pour la fréquentation des cours de trois mois est fixé à 40. L'enseignement a lieu en internat. L'entretien pour ces trois mois coûte 225 couronnes. Pour que les ouvriers et ouvrières puissent participer à ces cours, les fédérations affiliées ont créé des bourses. L'enseignement proprement dit est gratuit; c'est l'Union syndicale qui prend à sa charge les frais de l'enseignement; elle dispose dans ce but d'une somme annuelle de 10,000 à 15,000 couronnes. L'école est située dans une des plus jolies contrées de la Suède, riche en beautés naturelles. Elle peut compter sur une forte fréquentation et les espoirs mis en elle pour le bien et la prospérité du mouvement syndical, pourront être réalisés. Puissent aussi d'autres centrales nationales s'inspirer de l'exemple des camarades suédois.